

remarquable dans ce cas-ci; avant l'opération il n'y avait aucun désir sexuel, mais lorsque la menstruation fut parfaitement établie, il y eût une grande différence sous ce rapport, et après le mariage les désirs augmentèrent avec les rapports. La malade n'est pas devenue enceinte. Tels sont, messieurs, les points les plus saillants d'un cas qui m'a beaucoup intéressé. J'ai consulté tous les ouvrages que j'ai pu rencontrer afin d'avoir des détails d'un cas semblable, et n'ai pu réussir, et ce n'est que le cas rapporté par le Dr. Collins, plus haut mentionné qui a attiré mon attention.

ARTHRITE AIGUE DU GENOU

Gubrison par le cataplasme belladoné.

Dans les derniers jours de Décembre, une jeune femme de vingt ans sortait de l'Hôtel Dieu, guérie d'une arthrite aigue du genou, liée, suivant toute apparence, à l'existence antécédente d'une blennorrhagie. Les douleurs étaient tellement vives que la malade poussait des cris. L'inflammation était d'une intensité menaçante pour l'articulation. Les cataplasmes émoullients et les sangsues n'avaient amené aucun soulagement. C'est par l'application d'un moyen empirique dont M. Trousseau a déjà eu plusieurs fois l'occasion de constater les bons effets, que cette guérison a été obtenue. Ce moyen qui paraît doué d'une grande énergie, n'est autre que le cataplasme belladoné, dont nous croyons devoir rappeler ici la formule.

Pour un cataplasme de grande dimension tel que celui qui est destiné à envelopper le genou, (ce cataplasme n'est applicable qu'aux articulations qui peuvent être entourées de toutes parts, comme le genou, le coude, le poignet ou le cou-de-pied), on fait cuire dans de l'eau une livre à une livre et demie de pain, croute et mie, non pas au feu direct, mais au bain-marie, afin que le pain ne soit pas brûlé. La cuisson doit être poussée jusqu'à ce que la pâte ait la consistance du gâteau anglais connu sous le nom de *plum-pudding*. Quand la pâte est cuite aux trois quarts et qu'elle est de consistance à conserver la forme du vase et à se tenir debout sans s'affaisser, on la délaye dans huit onces d'alcool camphré, et on la soumet de nouveau à la cuisson jusqu'à ce qu'elle ait repris la même consistance. Ce résultat obtenu, on verse la pâte sur une serviette ou une large compresse, sur laquelle on l'étend de manière qu'elle ait environ trois centimètres d'épaisseur. Cette consistance et cette

épaisseur sont des conditions essentielles, car plus mou ou moins épais, le cataplasme se déplacerait, et les parties saillantes de l'articulation n'en seraient plus couvertes; il faut qu'il puisse rester exactement appliqué sur toutes les parties saillantes ou déprimées de la jointure. La pâte ainsi étendue, on la recouvre d'une couche de bouillie faite avec deux drachmes d'extrait de belladone, une drachme d'opium, deux drachmes de camphre en poudre. Pour faire cette bouillie, on fait préalablement dissoudre le camphre dans un peu d'éther, et on y ajoute les extraits de belladone et d'opium. Le cataplasme ainsi confectionné est appliqué autour de la jointure et enveloppé d'abord d'une pièce de flanelle; puis d'une pièce de taffetas ciré. Le membre est placé sur un coussin. Ce cataplasme doit être maintenu en place, sans y toucher, pendant huit jours. Il peut rester quelquefois huit ou dix jours et même d'avantage sans s'altérer.

Chez la malade en question, il a été enlevé le huitième jour, et on a pu constater qu'il n'y avait pas d'odeur. Mais ce qui était plus important, la tuméfaction du genou était notablement diminuée; la douleur était très amoindrie, il en restait encore un peu toutefois.

On a attendu quatre jours; puis après le quatrième jour, on a appliqué un deuxième cataplasme semblable au premier. Ce second cataplasme a été enlevé après une période égale de huit jours, et on a pu constater alors avec satisfaction qu'il n'y avait plus ni gonflement, ni douleur, et que l'articulation jouissait de toute la liberté de ses mouvements.

M. Trousseau affirme avoir appliqué souvent avec succès ce moyen de traitement dans des arthrites très graves et surtout très douloureuses, dépendant soit de blennorrhagies, soit de suites de couches, alors même qu'il y avait déjà dans quelques cas, flexion du membre avec commencement d'ankylose.

L'application successive de deux, trois, quatre cataplasmes au plus, lui a toujours paru suffisante.

Parmi les faits les plus saillants qu'il a rappelés à cette occasion, nous avons retenu l'histoire d'un homme entré en 1832 à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Récamier, que suppléait alors M. Trousseau, pour une arthrite blennorrhagique très grave du genou. L'articulation était fléchie à angle droit. Breschet consulté, avait, après un examen attentif, proposé l'amputation comme la seule ressource possible à ses yeux. M. Trousseau ne partageant pas cette opinion, eut recours